

Pour diffusion immédiate

Brossard adhère au fonds des municipalités pour la biodiversité

Brossard, le 29 septembre 2020 – La Ville de Brossard est fière de d'annoncer son adhésion au Fonds des municipalités pour la biodiversité (Fonds MB), une initiative de la Société pour la nature et les parcs du Québec (SNAP Québec) et de la Fondation de la faune du Québec.

La Ville s'engage ainsi, pour une durée de trois ans, à verser chaque année dans le Fonds MB l'équivalent de 1 \$ par ménage, ce qui équivaut à la somme de 31 454 \$ pour l'année 2020, lesquels devront être utilisés pour des fins de conservation du territoire ou de protection des espèces vulnérables. Ce montant sera bonifié de 100%, soit 1 \$ pour chaque dollar investi par la Ville, grâce à la contribution du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec.

« En adhérant au Fonds des municipalités pour la biodiversité, Brossard pose un geste concret pour augmenter sa résilience aux changements climatiques. Il s'agit d'une étape importante qui nous permettra de protéger et de mettre en valeur davantage nos milieux naturels tels que le Bioparc et le Bois de Brossard », a souligné la mairesse, Doreen Assaad.

Pour sa part, la conseillère municipale et présidente de la commission de l'environnement et du développement durable, Sophie Allard, était fière de confirmer l'entente : « En plus de veiller sur des territoires en développement, la participation de la Ville à ce fonds contribuera à restaurer des milieux, que ce soit par l'acquisition de terrains afin de les protéger, par la plantation d'arbres ou par l'aménagement d'espaces publics qui contribuent à la préservation des polliniseurs. Nous sommes ravis de participer à cette initiative qui rendra de grands services à notre écosystème. »

« Les municipalités jouent un rôle de premier plan pour mettre en œuvre des solutions concrètes permettant de faire face à la crise de la biodiversité et lutter contre les changements climatiques. En étant parmi les premières villes à adhérer au Fonds des municipalités pour la biodiversité, Brossard répond encore présent, présent pour le futur. », a déclaré Isabelle Bérubé, écologiste et responsable du Fonds des municipalités pour la biodiversité de SNAP Québec.

À propos des Fonds des municipalités pour la biodiversité

Le Fonds des municipalités pour la biodiversité est une initiative de la Société pour la nature et les parcs du Canada, section Québec, réalisée en partenariat avec la Fondation de la faune du Québec. Appuyé par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le Fonds vise notamment la protection des espaces naturels dans les milieux urbanisés.

– 30 –